

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

N° 149/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Objet : Subvention à
l'Actium Grand Marché
de Provence

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de ROGNONAS : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

M. le Vice-Président en charge du Développement Économique expose que l'Actium Grand Marché de Provence a pour objet de structurer, d'animer et de promouvoir les actions des opérateurs des filières agricoles et agro-alimentaires de Provence.

L'association représente les opérateurs économiques dans la construction du projet de Grand Marché de Provence. D'une manière plus globale, l'association permet une représentation de la filière pour sa promotion, sa communication et son développement commercial.

L'Actium compte aujourd'hui 50 adhérents (dont 46 sur le territoire de l'Agglomération de Terre de Provence). Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaire cumulé de 300 M € et représentent 2000 salariés.

L'Actium sollicite une subvention d'un montant de 27.000€ pour un budget prévisionnel de 226 722 € en 2020 (le budget réalisé en 2019 est de 140.200€).

Cette subvention de 27 000 € porte sur 5 actions :

- 5 000 € pour la création de navettes pour la ramasse du premier kilomètre et la distribution du dernier kilomètre du Grand Marché de Provence : diagnostic et création d'un poste de gestionnaire de chaîne d'approvisionnement (action chiffrée à 42 800 €),
- 10 000 € pour l'étude de faisabilité réalisée par l'Actium pour l'ouverture d'un chantier de transport combiné rail-route sur la gare de Barbentane (montant de l'étude : 12 500 €)
- 3 000 € pour le salon Fruit Attraction 2020 (organisé en 2020 par « Live Connect ») (coût de l'action chiffré à 8 000 €)
- 5 000 € pour l'action « Produire local pour manger local », création de circuits de proximité pour les grandes et moyennes surfaces, via la constitution d'accord locaux (expérience menée à Carrefour Aix) (coût de l'action chiffré à 25 000 €)
- 4 000 € pour le Program Pass Export consistant en l'organisation d'une rencontre avec des importateurs/distributeurs à l'international (Pays Nordiques) (coût de l'action chiffré à 21 300 €) .

La commission développement économique a émis un avis favorable le 29 septembre 2020 sur cette demande.

Considérant l'avis favorable de la commission développement économique, le conseil communautaire se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 27 000 € à l'Actium Grand Marché de Provence pour la réalisation des actions ci-dessus présentées.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

